



La Confédération Générale du Travail

« Pour un service public de l'Équipement et de
l'Environnement au service du public »

Le Courrier

du Militant de l'Équipement
et de l'Environnement

Site fédéral : www.equipement.cgt.fr

N° 1472 du 23 décembre 2014

**Bonnes fêtes de fin d'année 2014
A toutes et tous !**

Sommaire

Pages

Elections du 4 décembre 2014 :

Communiqués CGT et résultats

3-14

Bulletin hebdomadaire de liaison, de documentation et d'information syndicale de la Fédération Nationale CGT de l'Équipement et de l'Environnement –
Siège social : 263, rue de Paris - Case 543 – 93515 MONTREUIL CEDEX – Imprimé dans nos locaux – Téléphone : 01.55 82 88 75 – Télécopie : 01.55.82.88.70 –
E-mail : fd.equipement@cgt.fr - Site Internet : www.equipement.cgt.fr - Directeur de publication : Nicolas BAILLE – abonnement annuel : 5,34 € plus numéros
spéciaux : 8,23 €- CPPAP : 0714 S 06937. ISSN 1277-6459



AGENDA

lundi 5 janvier :
bureau de l'UGFF

Mardi 6 janvier :
secrétariat de l'UIT

Mercredi 7 janvier :
secrétariat fédéral

Jeudi 8 janvier :
2ème réunion confédérale
des chargés de la communication

Jeudi 8 janvier :
commission exécutive de l'UGFF

Mardi 13 janvier :
CCN de la CGT

Mardi 13 janvier :
CCN exceptionnel

Lundi 19 janvier :
Bureau UGFF-CGT

Mardi 27 janvier :
CE fédérale

Mercredi 28 janvier :
CE fédérale



INFOS REVES



**Indemnisation chômage
des intermittents
Le régime peut être sauvé
à moindre coût**

Si l'on en croit les estimations réalisées par l'Unedic à partir des propositions des représentants des intermittents présentées mercredi lors de la dernière réunion de la mission de concertation sur leur statut, le régime d'indemnisation des intermittents du spectacle peut être réformé à moindre coût. (...)



**Le gouvernement augmente
le SMIC mensuel de 15 euros
Une politique pas à la hauteur
des enjeux !**

Le gouvernement a annoncé ce matin une augmentation du SMIC de 0,8 %, limitée à l'application des seuls critères légaux et n'a pas exercé de coup de pouce.

Le montant du SMIC mensuel est désormais de 1457,52 euros bruts.

De plus en plus de salariés ont des problèmes pour boucler leurs budgets, un nombre croissant peut même être qualifié de « travailleurs pauvres ». L'économie française a du mal à redémarrer, engluée dans une politique de cadeaux aux entreprises qui privilégient leurs profits à la rémunération de la force de travail, alors qu'elle aurait besoin d'une politique volontariste basée sur une augmentation de la consommation des ménages et des investissements des entreprises. (...)



**Retraites
Pour garantir l'avenir des retraites,
il faut rompre avec les orientations
économiques actuelles**

Le Conseil d'orientation des retraites (COR) vient de rendre publique l'actualisation de ses projections à l'horizon 2060. Ces projections confirment que la situation financière des retraites dépend avant tout de facteurs économiques, et non des évolutions démographiques. C'est ce que la CGT n'a de cesse d'affirmer depuis de nombreuses années. (...)

suite sur : www.cgt.fr



COMMUNIQUÉ

CGT-FSU, premières organisations syndicales aux Ministères de l'écologie, des transports et du logement

Avec 28,55% la liste CGT-FSU est la première au Comité technique ministériel commun, aux ministères de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (MEDDE) et du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité (MLETR). Avec un taux de participation de 75% sur environ 70 000 inscrits, les résultats donnent :

	Nombre de voix	%	Nombre de sièges
CGT-FSU	14 319	28,55 %	5
FO	12 108	24,23 %	4
UNSA	9 334	18,62 %	3
CFDT	7 140	14,51 %	2
Solidaires	2 518	5,1 %	1
SNCTA-SNPL	1 935	3,72 %	0
CFTC	1 181	2,30 %	0
CFE CGC-SNISPV-FGAF	665	1,40 %	0
UNIPEF	777	1,57 %	0

Nous remercions les électrices et électeurs de toutes catégories et de tous services qui, par leur vote, ont permis ce résultat.

La forte mobilisation des personnels (75 %) renforce la légitimité des syndicats et témoigne de l'attachement au fait syndical. Elle constitue pour notre part un encouragement pour construire de véritables alternatives aux politiques d'austérité et faire aboutir les revendications.

Ces résultats confirment que les agents n'adhèrent pas aux différentes réformes en cours. Ils pourront compter sur une CGT et une FSU déterminées par cette confiance renouvelée pour continuer à agir avec l'ensemble des personnels pour la satisfaction de leurs revendications. Nous y voyons un clair encouragement à poursuivre notre engagement pour une Fonction publique au service de la population et du progrès social, à rebours des politiques actuelles.

Montreuil, le 8 décembre 2014

Élections professionnelles 2014 – Administration centrale du MEDDE et du MLETR

Résultats Comités techniques spécialisés en administration centrale – 4 décembre 2014

Services	inscrits	votants		exprimés	CGT			CFDT			FO			UNSA			UNIPEF			SIGIADD		
CGDD (liste CGT/FSU)	502	351	69,9%	325	106	32,6%	3 s	120	36,9%	4 s	99	30,5%	3 s									
CGEDD	318	221	69,5%	212	36	17%	1 s				65	30,6%	3 s				60	28,30%	2 s	51	24,06%	2 s
DGALN	593	345	57,7%	321	70	21,8%	2 s	127	39,6%	4 s	124	38,6%	4 s									
DGEC (liste commune CGT/CFDT en 2011)	234	137	58,6%	130	19	14,6%	1 s		Pas de liste		41	31,5%	2 s	70	53,9%	5 s						
DGITM	657	448	68,2%	433	80	18,5%	2 s	92	21,3%	2 s	170	39,2%	4 s	91	21%	2 s						
DGPR	247	174	70,5%	163	57	35%	3 s				106	65%	5 s									
DPMA (MAAF 2011)	62	46	74,2%	41	5	12,2%		28	68,3%	4 s	6	14,6%		2	4,9%							
SG	1699	1019	60%	967	198	20,40%	2 s	158	16,3%	1 s	420	43%	5 s	190	19,6%	2 s						
Total AC	4312	2741	63,6%	2592	571	22%	14 s	525	20,3%	15 s	1031	39,8%	26 s	353	13,6%	9 s	60	2,3%	2 s	51	2%	2 s

Résultats Comités techniques spécialisés des Services à compétence nationale rattachés à l'administration centrale – 4 décembre 2014

Services	inscrits	votants		exprimés	CGT			CFDT			FO			UNSA			UNSA/CFDT					
CMVRH	338	315	93,2%	300	63	21%	2 s	50	16,7%	1 s	68	22,7%	2 s	119	39,7%	3 s						
CPII (liste commune CFDT/UNSA)	320	246	93,9%	231		Pas de liste					133	57,6%	5 s				98	42,4%	3 s			

Résultats CTAC en administration centrale – 4 décembre 2014

Services	inscrits	votants		exprimés	CGT/FSU		CFDT		FO		UNSA	
CGDD	502	350	69,7%	326	84	25,8%	92	28,2%	96	29,5%	54	16,6%
CGEDD	313	201	64,2%	182	33	18,1%	51	28%	68	37,4%	30	16,5%
DGALN	593	346	58,2%	330	62	18,8%	99	30%	106	32,1%	63	19,1%
DGEC	234	137	58,6%	128	17	13,3%	29	22,7%	33	25,8%	49	38,3%
DGITM	657	444	67,8%	429	70	16,3%	96	22,4%	169	39,4%	94	29,9%
DGPR	247	177	71,7%	166	36	21,7%	22	13,3%	80	48,2%	28	16,9%
DPMA	62	45	72,6%	40	6	15%	22	55%	6	15%	6	15,5%
SG	1700	1023	60,2%	980	198	20,2%	156	15,9%	415	42,4%	211	21,5%
BEA	95	65	68,4%	61	12	19,7%	10	16,4%	28	45,9%	11	18%
S/T AC hors SCN	4403	2788	63,3%	2642	518	19,6%	577	21,8%	1001	37,9%	546	20,7%
CETU	83	73	88%	71	13	18,3%	5	7%	37	51,1%	16	22,5%
CNPS	31	26	83,9%	22	4	18,2%	0	-	2	9,1%	16	72,7%
CPII	320	252	78,8%	236	29	12,3%	29	12,3%	121	51,3%	57	24,2%
CVRH CEDIP	337	312	9,3%	299	65	21,7%	45	15,1%	75	25,1%	114	38,1%
ENTE Aix	49	46	93,9%	45	12	26,7%	4	8,9%	9	20%	20	44,4%
ENTE Valenciennes	48	43	89,6%	38	6	15,8%	9	23,7%	13	34,2%	10	26,3%
STRMTG	113	104	92%	100	26	26%	8	8%	31	31%	35	35%
S/T AC avec SCN	5384	3644	67,6%	3453	673	19,5%	677	19,6%	1289	37,3%	814	23,6%
VC	241	58	24,1%	55	10	18,2%	8	14,6%	32	58,2%	5	9,1%
Total général	5625	3702	65,8%	3508	683	19,5%	685	19,5%	1321	37,7%	819	23,4%
Sièges					2		2		4		2	

Résultats CTM en administration centrale – 4 décembre 2014

Services	inscrits	votants		exprimés	CGT/FSU		CFDT		FO		UNSA		CFTC		CFE/CGC		Solidaires		UNIPEF		SNCTA	
CGDD	364	260	71,4%	246	45	18,3%	53	21,5%	72	29,3%	27	11%	11	4,5%	8	3,3%	10	2,8%	20	8,1%	0	-
CGEDD	303	213	70,3%	207	23	11,1%	29	14%	50	24,2%	21	10,1%	11	5,3%	4	1,9%	7	3,4%	61	29,5%	1	0,5%
CPII	317	239	75,4%	227	27	11,9%	27	11,9%	98	43,2%	54	23,8%	3	1,3%	0	-	16	7%	2	0,9%	0	-
DGALN	531	311	58,6%	294	43	14,6%	70	23,8%	93	31,6%	50	17%	12	4,1%	5	1,7%	5	1,7%	15	5,1%	1	0,3%
DGEC	117	63	53,9%	61	8	13,1%	8	13,1%	14	23%	15	24,6%	2	3,3%	4	6,6%	1	1,6%	9	14,8%	0	-
DGITM	911	528	58%	520	110	21,2%	106	20,4%	156	30%	77	14,8%	16	3,1%	14	2,7%	3	0,6%	37	7,1%	1	0,2%
DGPR	118	86	72,9%	79	20	25,3%	7	8,9%	29	36,7%	13	16,5%	0	-	2	2,5%	1	1,7%	7	8,9%	0	-
DPMA	30	23	76,7%	23	2	8,7%	6	26,1%	4	17,4%	3	13%	2	8,7%	0	-	0	-	6	26,1%	0	-
SCHAPI	24	19	79,2%	17	2	11,8%	1	5,9%	9	52,9%	1	5,9%	0	-	0	-	0	-	4	2,4%	0	-
SG	1893	1081	57,1%	1038	187	18%	151	14,6%	411	39,6%	197	19%	39	3,8%	11	1,7%	19	1,8%	22	2,1%	1	0%
MILOS	90	73	81,1%	67	6	9%	13	19,4%	11	16,4%	32	47,8%	2	3%	2	3%	0	-	1	1,5%	0	-
Total AC	4698	2896	61,6%	2779	473	17%	471	16,9%	947	34,1%	490	17,6%	98	3,5%	50	1,8%	62	2,2%	184	6,6%	4	0,1%

Résultats CTM niveau national

CTM	inscrits	votants		exprimés	CGT/FSU		CFDT		FO		UNSA		CFTC		CFE/CGC		Solidaires		UNIPEF		SNCTA	
2014	70 460	52757	74,9%	49 977	14 319	28,7%	7 140	14,3%	12 108	24,2%	9 334	18,7%	1181	2,4%	665	1,3%	2 518	5%	777	1,6%	1935	3,9%

Communiqué

Fédération CGT Equipement - Environnement

Elections du 4 décembre 2014 : La CGT remercie ses électrices et électeurs

fd.equipement@cgt.fr



www.cgtvnf.fr

**Fédération
Nationale
Equipement
Environnement**



263 rue de Paris,
Case 543
93515 MONTREUIL CEDEX
01.55.82.88.75

Avec 29,74% la liste CGT l'organisation syndicale incontournable au Comité technique Unique (CTU) de Voies Navigables de France. Avec un taux de participation d'environ 75%, les résultats donnent :

CGT	FO	CFDT	UNSA
946 voix	892 voix	1070 voix	269 voix
29.74%	28.04%	33.64%	8.46%
3 sièges	3 sièges	5 sièges	1 siège

Nous remercions les électrices et électeurs de toutes catégories et de toutes directions qui, par leur vote, ont permis ce résultat.

La forte mobilisation des personnels (75 %) renforce la légitimité des syndicats et témoigne de l'attachement au fait syndical. Elle constitue pour notre part un encouragement pour construire de véritables alternatives aux politiques d'austérité et faire aboutir les revendications.

Ces résultats confirment que les personnels n'adhèrent pas aux différentes réformes en cours. Ils pourront compter sur une CGT déterminée par cette confiance renouvelée pour continuer à agir avec l'ensemble des personnels pour la satisfaction de leurs revendications.

Nous y voyons un clair encouragement à poursuivre notre engagement pour défendre la voie d'eau, ses missions et les moyens, tant humains que financiers, nécessaires à la relance de ce mode de transport alternatif à la route. La transition énergétique est un enjeu essentiel et la voie d'eau est une solution.

Par votre vote, la CGT portera vos exigences au plus haut niveau de l'Etablissement et localement pour le progrès social à rebours des politiques actuelles du Gouvernement et de la Direction de VNF.



Elections du 4 décembre 2014

Résultats au CEREMA

Le vote massif des agents (entre 70% et 80% selon les scrutins) donne une forte légitimité aux représentants du personnel et un signal fort auprès de la direction du CEREMA et de la tutelle du ministère. Nous vous remercions pour cette participation et particulièrement les collègues ayant voté pour les candidats des listes CGT.

Conseil d'Administration

TITULAIRES

**Philippe Garcia Dter NC
Loïc Pedeluc Dtec ITM**

SUPPLEANTS

**Didier Baton Dtec TV
Isabelle Liénard Dter NP**

CGT 823 voix 2 - Sièges ; FO 764 voix - 1 Sièges ; CFDT/UNSA 868 voix - 2 Sièges

Conseil Scientifique et Technique

TITULAIRES

**Bruno Bérenger Dter Ouest
Richard Grimal Dtec ITM**

SUPPLEANTS

**Aurélie Lelandais Dter NC
Jean-Charles Beaudoin Dtec EMF**

CGT 789 voix 2 - Sièges ; FO 781 voix - 2 Sièges ; CFDT/UNSA 877 voix - 2 Sièges

Comité Technique d'Etablissement

TITULAIRES

**Olivier Dupré Dter NP
Didier Baton Dtec TV
Bruno Piel Dter Ouest**

SUPPLEANTS

**Eric Consolen Dter Méd
Vincent Boulin Dter SO
Philippe Garcia Dter NC**

CGT 755 voix 3 - Sièges ; FO 855 voix - 4 Sièges ; CFDT/UNSA 842 voix - 3 Sièges



Elections du 4 décembre 2014

Résultats au CEREMA

CCOPA CEREMA

TITULAIRES

Didier Baton Dtec TV
Jean-Charles Beaudoin Dtec EMF

SUPPLEANTS

Nicolas Boullier Dter SO
Guillaume Faure Dter CE

CGT 56 voix – 2 Sièges ; FO 43 voix – 1 Siègle ; CFDT 14 voix – 0 Siègle

ADJOINTS ADMINISTRATIFS CAP CEREMA

TITULAIRES

AAP1 Marie-France Piazzoli Dter Méd
AAP2 Fabienne Viravong Dter Ouest
AA Stéphanie Leboucher Dtec ITM

SUPPLEANTS

Marie-Jocelyne Paté Dter NP
Nicolas Porlé Dtec ITM
Murielle Clairis Dter IdF

CGT 98 voix – 3 Sièges ; FO 59 voix – 1 Siègle ; CFDT/UNSA 85 voix – 2 Sièges

**Vous avez voté CGT, pour aller plus loin,
syndiquez-vous**

NOM : Prénom :

Direction :

Adresse :

CP : Ville :

Tel /Mail : :

Bulletin à renvoyer à localement à un syndiqué ou à La Cgt, espace Qualité de Vie syndicale, case 5-1, 263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex, tél. : 01 48 18 84 72, fax : 01 48 51 51 80, courriel : orga.equipement@cgt.fr, site : www.equipement.cgt.fr



FEDERATION NATIONALE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

263 rue de Paris – case 543 – 93515 Montreuil Cedex
 tél. : 01 55 82 88 75 – Fax : 01 55 82 88 70
 E mail : fd.equipement@cgt.fr - Site : www.equipement.cgt.fr

Elections du 4 décembre 2014 : Résultats des CAP nationales des TSDD et SACDD

Nous remercions l'ensemble des agents d'avoir voté massivement, et en particulier celles et ceux qui ont accordé leur confiance à la CGT.

CAP des TSDD :

nombre d'inscrits: 10099

nombre de votants : 7320 - le taux de participation est de 72.5 %

votes exprimés : 7010

- SNAFIT-UNSA : 2372 voix soit 33.8 % - 4 sièges
- **CGT : 1748 voix soit 24.9 % - 2 sièges**
FO : 1522 voix soit 21.7 % - 2 sièges
- CFDT : 756 voix soit 10.8 % - 1 sièges

Vos élus CGT sont :

TSCDD

- **Alexandre Brethon** - DREAL Poitou-Charente
Alexandre.Brethon@developpement-durable.gouv.fr - 05 49 55 65 30
- **Philippe Garcia** - CEREMA Normandie Centre
philippe.garcia@cerema.fr - 06 83 59 84 59

TSPDD

- **Laurent Broudisou** - DRIEE IF
Laurent.Broudisou@developpement-durable.gouv.fr - 01 71 28 46 93
- **Olivier Mougeot** -VNF/DT Nord-Est
Olivier.Mougeot@vnf.fr - 06 72 46 35 35

CAP des SACDD :

nombre d'inscrits : 6281

nombre de votants : 4796 - le taux de participation est de 76.4 %

votes exprimés : 4581

- UNSA : 1522 voix soit 33.2 % - 3 sièges
- FO : 1144 voix soit 25 % - 3 sièges
- **CGT : 917 voix soit 20 % - 2 sièges**
- CFDT : 615 voix soit 13.4 % - 1 siège
- solidaires : 204 voix soit 4.5 %
- FSU : 179 voix soit 3.9 %

Vos élus CGT sont :**SACDD Classe Exceptionnelle**

- **Patricia Cersisay** – Administration Centrale / SG
Patricia.Cerisay@i-carre.net - 01 40 81 64 14
- **Laurence Rethore** - DREAL Haute-Normandie
Laurence.Rethore@developpement-durable.gouv.fr - 02 32 18 97 39

SACDD Classe Normale

- **Christelle Barbeau** - DDTM 40
christelle.barbeau@landes.gouv.fr - 05 58 51 31 05
- **Dina Andriaharimanana** - Administration centrale
dina.andriaharimanana@developpement-durable.gouv.fr - 01.40.81.33.84

Election du 4 décembre 2014 :

Malgré un recul, la CGT maintient sa première place dans la Fonction publique

La Ministre de la Fonction publique vient de communiquer les résultats officiels des consultations électorales dans la Fonction publique. Le taux de participation, proche de 53% des inscrits, marque l'attachement des agents publics à la démocratie sociale. Avec un score de 23% et 8 sièges pour la mesure de représentativité au Conseil Commun, la CGT demeure la première force syndicale dans la Fonction publique, avec 4 points d'avance sur sa suivante.

Pour la Fonction publique de l'Etat, la participation est de 52,3%, en recul de 0,5 point par rapport au dernier scrutin et de 8 points par rapport à 2010.

L'origine de ces reculs est parfaitement identifiée et peut être quasi intégralement imputée au scrutin électronique mis en œuvre au Ministère de l'Education Nationale (MEN). L'introduction, en 2011, de ce mode de scrutin a fait tomber la participation dans ce ministère de 64,1% en 2010 à 41,54% aujourd'hui. Malgré ce précédent, le MEN a étendu cette procédure de vote aux Comités Consultatifs de l'Enseignement Privé sous contrat et, dans ce secteur, la participation vient de chuter de 58% à 32%. Pour la CGT, la démonstration est faite : pour le prochain scrutin, tous les agents de la Fonction publique doivent pouvoir voter à l'urne.

Au-delà de ces difficultés les agents de la Fonction publique de l'Etat viennent d'exprimer leur opinion. Cinq organisations syndicales recueillent entre 13 et 17% des voix au Conseil Supérieur de la Fonction publique de l'Etat (CSFPE). Avec 13,4% des voix, la CGT se situe en cinquième position à 3,6 points derrière le premier syndicat dans la FPE.

La CGT enregistre un recul de 2,45 points par rapport à 2011, mais conserve ses 3 sièges au CSFPE. L'UGFF-CGT remercie tous les agents qui lui ont accordé sa confiance et salue les militantes et militants qui se sont fortement impliqués – es dans la campagne électorale, malgré un contexte particulièrement difficile. Elle entend le signal donné par les électeurs et va redoubler ses efforts pour mieux porter les revendications des fonctionnaires et des agents non-titulaires.

Aujourd'hui, le gouvernement issu des élections de 2012, à l'encontre des promesses, poursuit et amplifie une politique d'austérité qui se traduit, pour les agents de la Fonction publique, par un gel des salaires, une remise en cause du droit à la carrière, des suppressions d'emplois et des abandons de missions dans de nombreux ministères et établissements publics.

Face aux difficultés de celles et ceux qui accomplissent au quotidien les missions au service de toutes et tous, la CGT affirme que l'heure n'est pas à la résignation et que d'autres orientations sont possibles.

Dans les prochaines semaines, la CGT ira à la rencontre de tous les agents, pour engager avec eux les mobilisations nécessaires pour imposer d'autres choix. Elle s'adressera rapidement à l'ensemble des organisations syndicales de la fonction publique pour leur proposer une initiative en ce sens.

Montreuil, le 9 décembre 2014



10 DÉCEMBRE 2014 – Communiqué de la Fédération CGT des Services publics

La CGT confirmée comme première organisation syndicale dans la Fonction publique territoriale

Le ministère de la Fonction publique a publié les résultats des élections professionnelles dans la Fonction publique mardi 9 décembre dans l'après-midi.

S'agissant du versant territorial, la CGT va procéder aux nécessaires vérifications de l'agrégation des résultats une fois que ceux-ci seront accessibles de manière détaillée, instance par instance.

Avec 29,5 % des voix aux comités techniques selon les résultats officiels, il est néanmoins assuré que la CGT demeure la première organisation syndicale dans la Fonction publique territoriale. L'écart est de 7,2 points sur la CFDT et de 11,8 points avec FO.

La Fédération CGT des Services publics remercie les 286 500 agents territoriaux qui lui ont fait confiance. Elle les assure de la volonté de la CGT de faire entendre fortement le message qu'ils ont adressé par leurs votes.

Elle salue le travail considérable effectué par ses syndicats, ses militantes et militants qui, avec les structures interprofessionnelles de la CGT, ont travaillé durement pour obtenir ce résultat. Celui-ci permet notamment à la CGT de conserver ses 7 sièges au Conseil supérieur de la Fonction publique territoriale et ses 6 sièges au conseil d'administration du CNFPT.

Parmi les faits marquants concernant ce scrutin, la Fédération constate la forte baisse de la participation (moins 4,2 points). Il s'agit d'un signal alarmant, s'expliquant en particulier par le recours au vote par correspondance. La Fédération avait fortement alerté les employeurs publics sur ce sujet et déplore de n'avoir pas été entendue. La démocratie sur le lieu de travail est un bien précieux et ses conditions d'exercice doivent être pleinement garanties.

La Fédération relève également que le score de la CGT est marqué par un recul significatif. La montée de l'abstention a de toute évidence eu un impact fort sur le niveau du vote CGT. La Fédération et ses syndicats regardent cette évolution avec lucidité. Nous sommes déterminés à en faire l'analyse et à en tirer les enseignements avec les agents territoriaux, pour une organisation syndicale CGT qui gagne en efficacité pour faire aboutir les revendications des personnels.

La Fédération tient également à souligner, parmi d'autres succès, quatre résultats revêtant un caractère particulier compte tenu du contexte politique local et de la bataille de la CGT contre l'extrême droite. A Amnéville (Moselle), où la CGT avait été empêchée de se présenter en 2008 par le maire d'extrême droite de l'époque, notre organisation recueille 63% des voix. A Béziers (Hérault), la CGT progresse de 10 points. A Orange (Vaucluse), elle fait 44% des voix et 33% à Villers-Cotterêts (Aisne).

A partir de ses résultats, la Fédération CGT des Services publics va poursuivre avec ses syndicats la bataille en faveur d'un service public territorial de qualité, de l'emploi statutaire et pour l'amélioration des conditions de travail et de rémunération des agents. Partout, du local au national, la CGT avec ses représentants continuera d'être une force majeure au service des agents.

Pourquoi il faut renationaliser les sociétés d'autoroutes !

Le débat sur l'avenir des autoroutes concédées a le mérite de reposer la question de la gestion des autoroutes dans le cadre d'un service public routier national et de la maîtrise publique des dépenses d'avenir pour les infrastructures de transports.

Chacun comprend aisément que la situation de « rente » des sociétés concessionnaires, dénoncée par l'Autorité de la concurrence en septembre 2014, ne peut laisser croire que le gouvernement ne pourrait rien faire pour mettre fin à ce modèle économique qui a fait la preuve de sa nocivité pour la société, les usagers et les salariés des sociétés d'autoroutes qui ont subi une hémorragie des emplois, soit plus de 15% des effectifs globaux du secteur autoroutier. Les concessionnaires diminuent leur masse salariale pour augmenter leurs profits colossaux au détriment de la qualité de service et de la sécurité.

Il faut mettre fin au scandale national de la privatisation des autoroutes en 2006 qui a abouti à distribuer 14,7 milliards d'euros aux actionnaires en sept ans, au détriment d'un réinvestissement dans les infrastructures d'intérêt général permettant le report modal de la route et de son rééquilibrage vers les transports alternatifs : ferroviaire, fluvial et maritime.

Par ailleurs, cette situation ne peut plus perdurer avec le choix du gouvernement de mettre en place son plan de relance autoroutier sur la période 2015-2020 qui poursuivrait de nouvelles privatisations du réseau routier national que la CGT dénonce auprès des salariés et des populations. En effet, le gouvernement demande aux sociétés concessionnaires de s'engager sur des travaux routiers estimés à 3,2 milliards d'euros, montant qui leur a été réparti par l'État, sans appel d'offre par « adossement » des projets aux réseaux de chaque société, avec la béné-

diction de la Commission européenne dans son avis de novembre 2014. Les durées des concessions actuelles seront rallongées de 2 à 4 ans comme compensation à l'investissement de leur part dans le cadre des contrats de plan en cours de négociations entre l'État et chaque société concessionnaire.

Mais la réalisation de la plupart de ces travaux va tomber, à l'issue des appels d'offre qu'elles vont lancer dès 2015, dans l'escarcelle de leurs filiales appartenant aux groupes de BTP Vinci et Eiffage. Les profits ne s'arrêtent pas à l'exploitation des autoroutes, ils se nichent aussi dans le marché des travaux autoroutiers !

La réappropriation publique du réseau autoroutier est donc possible, l'argent disponible existe. Cela suppose une volonté politique de réorienter l'argent public et des péages payés par les usagers en hausse continue déconnectée des coûts réels, vers l'emploi, les investissements en infrastructures de transports dans notre pays et de l'aménagement des territoires indispensables à l'activité économique.

Pour la CGT, l'État, qui a privatisé les sociétés d'autoroutes, au moment où celles-ci commençaient à être bénéficiaires, doit racheter les concessions actuelles pour reconquérir dans le giron public la gestion des réseaux d'autoroutes qui relève d'un grand service public routier national. Il n'y a pas d'autre alternative qu'une renationalisation de nos autoroutes concédées.

Le Premier ministre semble enfin ouvrir le débat sur la possibilité de rachat des concessions. La CGT n'acceptera pas de nouveaux renoncements à une maîtrise publique qui tomberait à nouveau dans l'escarcelle d'une gestion privée, dans une logique de libéralisation totale des transports.